

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :        **M. JOSEPH ZAYED, président**  
                                      **M. PIERRE MAGNAN, commissaire**  
                                      **Mme MARIE-HÉLÈNE GAUTHIER, commissaire**

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
L'ÉTAT DES LIEUX ET LA GESTION DE L'AMIANTE ET  
DES RÉSIDUS MINIERS AMIANTÉS**

---

**ERRATA**  
**Pages 104 à 113**

---

**VOLUME 1**

---

Séance tenue le 4 décembre 2019 à 19 h  
Centre O3, salle Léo Boucher  
100, rue des Mésanges  
Asbestos

rejoignent un peu vos préoccupations, et vous aurez une... à la fin, vous aurez une réponse plus complète.

Maintenant, avec le nombre de personnes qui restent, nous allons jouer, avoir un rôle un peu plus effacé, on va vous passer... vous donner la priorité, on va vous passer en rafale, puis on va s'assurer juste que vous ayez les réponses à votre question.

Merci, monsieur Cyr. Monsieur Serge Boislard. Oui?

**M. YVES JALBERT :**

Si vous permettez, docteur Pierre Deshaies pourrait venir se prononcer sur la question des travaux et des mesures de fibres qui peuvent se faire, là, la question qu'on avait tout à l'heure.

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, d'accord.

**M. YVES JALBERT :**

De la région de... la région de...

**LE PRÉSIDENT :**

Succinctement.

**M. SERGE BOISLARD :**

Oui, bonjour.

**LE PRÉSIDENT :**

Juste un instant, monsieur.

**M. SERGE BOISLARD :**

Serge Boislard...

**LE PRÉSIDENT :**

Non, juste un instant, là.

**LE COMMISSAIRE :**

Quelqu'un d'autre va intervenir.

**LE PRÉSIDENT :**

Mettez le micro.

**M. PIERRE DESHAIES :**

Oui, je voulais compléter par rapport à votre question précédente sur : est-ce qu'il y a des consignes lorsqu'il y a des travaux de génie civil? Je voulais mentionner que le directeur de Santé publique de Chaudière-Appalaches a fait de l'information, ça fait quelques années, c'est une préoccupation, je crois, qu'il y a dans la région que la population soit bien informée. L'intervention de Santé publique est davantage via un programme de santé qu'il y a à la Ville de Thetford et de sensibiliser donc les autorités municipales et les travailleurs dans le cadre des travaux de génie civil pour qu'ils se protègent bien contre le risque amiante lorsqu'il est présent, puis d'adopter des méthodes qui réduisent au maximum l'émission de poussière.

Donc, il n'y a pas d'action spécifique à chaque chantier, mais je croyais important de mentionner ces actions-là quand même du côté de la Santé publique.

**LE PRÉSIDENT :**

Les questions affluent, mais je vais me limiter, je vais venir avec ça au cours des prochaines séances.

Allez-y, monsieur.

---

**M. SERGE BOISLARD**

**M. SERGE BOISLARD :**

Oui, bonsoir. J'aurais premièrement un commentaire et ensuite une question. Et mon

commentaire est directement en relation avec le nom de la commission. Si on s'entend bien, c'est pour la revalorisation des haldes de résidus miniers, donc...

**LE PRÉSIDENT :**

Non, non, non, je vous corrige tout de suite...

**M. SERGE BOISLARD :**

Non?

**LE PRÉSIDENT :**

C'est faux. C'est faux. Je vais vous lire de nouveau la...

**M. SERGE BOISLARD :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

... le mandat. Bien, je ne vais pas vous le lire parce que ça va me prendre une minute le chercher, là. Mais essentiellement, c'est là... vous faites référence à la troisième directive, c'est d'évaluer la pertinence de la valorisation...

**M. SERGE BOISLARD :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

... et le cas échéant, proposer un cadre de valorisation.

**M. SERGE BOISLARD :**

O.K., on peut s'entendre là-dessus, excepté qu'on n'ira pas faire de valorisation dans les LET ou les lieux d'enfouissement où on transporte des métaux de construction ou de démolition. Donc, on va toujours travailler à partir de résidus miniers de chrysotile et non pas... j'entends le mot « amiante » tout le temps depuis que je suis ici...

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

**M. SERGE BOISLARD :**

... on a des choses...

**LE PRÉSIDENT :**

Mais il n'y a pas que de... il n'y a pas que du chrysotile, monsieur.

**M. SERGE BOISLARD :**

Dans les résidus miniers?

**LE PRÉSIDENT :**

Il n'y a pas que du chrysotile. Moi, j'ai lu pas mal... pas mal bien tous les rapports, il n'y a pas que du chrysotile.

**M. SERGE BOISLARD :**

Bien moi, je peux vous dire que...

**LE PRÉSIDENT :**

Il y a essentiellement du chrysotile, ça, j'en conviens. Mais c'était votre... vous nous interpellez sur quoi, là, au juste?

**M. SERGE BOISLARD :**

C'est qu'il y a une immense différence entre l'amiante et le chrysotile pour la santé, et on doit le définir. Lorsqu'on fait des règlements ou des choses, on doit le définir, sinon c'est comme si on ferait une audience sur la poudre blanche, ça peut être de l'anthrax, ça peut être de la farine. T'sais, c'est...

**LE PRÉSIDENT :**

O.K.

**M. SERGE BOISLARD :**

Donc, on doit... on doit toujours parler de chrysotile.

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, ce que vous suggérez... ce que vous suggérez à la commission, je vais prendre la suggestion, même si ce n'est pas l'occasion de suggérer des choses à la commission, mais je vais retenir votre suggestion à l'effet que vous suggérez à la commission de distinguer les différentes formes d'amiante.

**M. SERGE BOISLARD :**

Et partout, dans tous les ministères, on doit le faire. C'est tellement différent, c'est comme du pâté chinois puis des mets chinois. C'est... ça fait que ça, c'est mon premier commentaire.

**LE PRÉSIDENT :**

Bien, attendez. C'est parce que je ne veux pas non plus accepter n'importe quel propos, là.

**M. SERGE BOISLARD :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

D'abord, c'est la période de questions. Mais je voulais juste demander au ministère de la Santé de nous donner son avis là-dessus. Monsieur Jalbert -- docteur Jalbert.

**M. YVES JALBERT :**

Écoutez, on aura l'occasion de l'exposer de façon plus claire demain, mais il est clair là-dessus que toutes les formes d'amiante sont nocives à la santé et, entre autres, sont des cancérigènes avérés. Et ce n'est pas que l'expérience québécoise qui parle, c'est l'Organisation mondiale de la santé.

**M. SERGE BOISLARD :**

Ça, je suis entièrement d'accord avec ça, excepté qu'il y a des degrés de différence d'un à l'autre. Vous devez au moins admettre ça.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, docteur Jalbert.

**M. SERGE BOISLARD :**

Ma question : on a fait... tout à l'heure, on a dit qu'on avait trouvé dans les résidus miniers à Thetford Mines jusqu'à 40 % -- 45 % de fibres de chrysotile dans les résidus miniers. On a dit « d'amiante », mais moi je dis « chrysotile ». Dans la même étude, on dit qu'il y a, dans tous les gisements miniers, Thetford Mines, Asbestos compris, entre 2 et 7 % en teneur massique de fibres, tout le reste c'est de la serpentine. Donc, ce ne sont pas des fibres.

**LE PRÉSIDENT :**

Oh! attendez, là, on va corriger le tir.

**M. SERGE BOISLARD :**

Non?

**LE PRÉSIDENT :**

Docteur Jalbert, c'est quoi la différence entre la serpentine et la chrysotile?

**M. YVES JALBERT :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, en fait, monsieur Walsh avait indiqué tout à l'heure... Allez-y, docteur Viger.

**M. YV BONNIER-VIGER :**

Bien, en fait, la serpentine, c'est le minéral qui contient aussi l'amiante, là, c'est... l'amiante est une... bien, le chrysotile, comme vous le dites, est une serpentine par rapport aux autres formes d'amiante qui sont des amphiboles.

**M. SERGE BOISLARD :**

Et la fibre, c'est une fibre et non pas de la roche.

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, oui, chrysotile, c'est un *molymorphe* -- un polymorphe du...

**M. SERGE BOISLARD :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

Bien, je ne veux pas rentrer dans les concepts compliqués, là.

**M. SERGE BOISLARD :**

Mais de toute façon, comme... on dit que la... le gisement minier contient de 2 à 7 % de fibres dans le gisement.

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

**M. SERGE BOISLARD :**

Je ne sais pas par quel miracle on arrive à trouver jusqu'à 45 % de fibres après que les moulins ont aspiré probablement à 98, 99 % des fibres d'après les analyses qu'on avait, lorsqu'on analysait ce qui s'en allait dans les résidus miniers. Puis en plus...

**LE PRÉSIDENT :**

Attendez, attendez, parce que je vais d'abord répondre à cette question-là qui est importante quand même. J'adresse la question au ministère de l'Énergie ou au ministère de l'Énergie et Ressources naturelles, oui, pour commencer. Est-ce qu'un pourcentage de 40, 45 % d'amiante dans les résidus ne représentait pas, à l'époque, un pourcentage suffisamment intéressant en termes économiques? Et si oui, comment expliquer qu'on en retrouve de 40 et 45 %?

**Mme KARINE DALLAIRE :**

Il faut faire la différence, ici, entre ce qui a été... la chrysotile qui était présente dans la roche, qui était extraite, qui était exploitée de manière commerciale et ce qui a été rejeté. Donc, ce qui était recherché à ce moment-là ou qui était exploité, c'était les fibres qui étaient les plus longues. Donc...

**LE PRÉSIDENT :**

Et on parle de plus que 425 microns?

**Mme KARINE DALLAIRE :**

Oui, effectivement.

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

**Mme KARINE DALLAIRE :**

Donc, toutes les fibres plus petites que 400 ou 425 microns étaient... sont probablement restées à l'intérieur, là, des résidus miniers. Donc, c'était la fraction qui était commercialisable finalement, là, qui était extraite. Donc, ce qui explique qu'il peut encore y avoir des quantités appréciables, là, de fibres à l'intérieur des résidus miniers.

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, allez-y.

**M. SERGE BOISLARD :**

J'aimerais savoir un complément d'information : la définition d'une fibre par, je ne sais pas si c'est l'INSPQ ou quel ministère, c'est qu'une fibre doit être plus longue, nettement plus longue que son... que sa largeur, si on veut, là, ou...

**LE PRÉSIDENT :**

Les fibres qui représentent un risque sur la...

**M. SERGE BOISLARD :**

Une fibre.

**LE PRÉSIDENT :**

Non, mais les risques... la fibre qui représente un risque sur la santé?

**M. SERGE BOISLARD :**

Non.

**LE PRÉSIDENT :**

La fibre...

**M. SERGE BOISLARD :**

La définition d'une fibre tout court, c'est que la fibre doit être beaucoup plus longue que... qu'épaisse, que l'épaisseur, donc...

**LE PRÉSIDENT :**

Oui. Alors, monsieur Walsh, vous l'avez référé... vous y avez référé tout à l'heure, pourriez-vous préciser l'information?

**M. PIERRE WALSH :**

Oui, c'était un rapport de trois sur un, longueur/largeur, il me semble. C'est ça. Et oui.

Et j'avais une petite précision peut-être pour ce qui est la question des volumes, là, en pourcentage, ça provient de la méthode même de l'IRSST, j'ai fait un astérisque tout à l'heure en parlant pour mentionner que c'est un estimé visuel au microscope d'un volume qu'occupent les fibres par rapport au reste de la masse minérale, là. Donc, ça ne correspond pas vraiment au rapport pondéral, là. C'est quelque chose un peu plus estimé et qualitatif. Mais c'est une méthode IRSST, je sais que chez nous il y a des gens qui pourraient parler au niveau du laboratoire, mais s'il y a quelqu'un qui peut en dire davantage au niveau de l'IRSST.

**LE PRÉSIDENT :**

Vous faites référence à l'IRSST, c'est un acronyme qui est sorti à quelques reprises, on fait référence à l'Institut de recherche Robert Sauvé en santé et sécurité du travail qui développe des méthodes d'analyse et d'échantillonnage, d'ailleurs. O.K.

**M. PIERRE WALSH :**

Tout à fait.

**LE PRÉSIDENT :**

Voilà. Ça répond à votre question?

**M. SERGE BOISLARD :**

Une dernière chose, c'est que comment peut-on, dans une étude supposément sérieuse, nous démontrer comme ça, dans une pelle de jardin, qu'il y a des fibres de cette longueur-là, à peu près de cinq centimètres, quand que la fibre qui est là c'est de la brucite et ce n'est pas de l'amiante? Et ça, c'est dans un rapport. Moi, je trouve que c'est un manque de.. en tout cas, c'est irresponsable, tant qu'à moi, là. On ne peut pas démontrer ça en disant que c'est l'amiante, ce n'est pas de l'amiante.

**LE PRÉSIDENT :**

Honnêtement, je souhaiterais énormément que vous nous soumettiez éventuellement un mémoire dans lequel vous faites... vous dégagez ces incohérences ou ces incongruités, qu'ils vous paraissent comme étant des incongruités. Puis je veux vous assurer que la commission va les examiner avec beaucoup de sérieux.

**M. SERGE BOISLARD :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous. Monsieur Réjean Dupras.

Bonsoir, monsieur.